



KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Espace Cybèle
9 rue Hélène Boucher
CS 30150
22191 PLERIN Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 96 79 82 79
Télécopie : +33 (0)2 96 74 58 72
Site internet : www.kpmg.fr



Association Maison Familiale Rurale de Plérin

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2019
Association Maison Familiale Rurale de Plérin
Moulin de Colvé - 22190 Plérin
Ce rapport contient 29 pages
Référence : ALP/OT/CLRM

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises
Haute Bretagne**
Espace Cybèle
9 rue Hélène Boucher
CS 30150
22191 PLERIN Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 96 79 82 79
Télécopie : +33 (0)2 96 74 58 72
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison Familiale Rurale de Plérin

Siège social : Moulin de Colvé - 22190 Plérin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

A l'attention de l'Assemblée générale des membres de l'association Maison Familiale Rurale de Plérin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale de Plérin relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la dépréciation des créances familles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 27 novembre 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Antoine Le Penven
Associé

ASSOCIATION BILAN ACTIF

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

01/09/2017 au
31/08/2018

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations Incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes

Immobilisations Corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations grevées de droits

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations Financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immob. de l'activité portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL (I)

Comptes de liaison

TOTAL (II)

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appros

En-cours de production (biens/services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (3)

Créances redevabl. et cptes rattach.

Autres

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL (III)

Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)

Primes de remboursement des emprunts (V)

Ecarts de conversion actif (VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)

	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 457.57	2 187.86	269.71	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	240 368.83	86 221.55	154 147.28	162 062.57
Constructions	1 567 755.02	687 965.62	879 789.40	876 265.71
Installations techniques, matériels	22 215.28	11 113.74	11 101.54	13 323.07
Autres immobilisations corporelles	245 284.69	208 968.33	36 316.36	40 300.18
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	645.00		645.00	
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	30 301.61		30 301.61	6 176.36
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500.00		500.00	500.00
TOTAL (I)	2 109 528.00	996 457.10	1 113 070.90	1 098 627.89
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	6 525.15		6 525.15	6 337.31
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 611.47		1 611.47	87.97
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	63 931.09	30 108.80	33 822.29	33 161.31
Autres	229 743.66		229 743.66	233 265.08
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	61 695.80		61 695.80	78 935.05
Charges constatées d'avance (3)	18 570.55		18 570.55	17 148.42
TOTAL (III)	382 077.72	30 108.80	351 968.92	368 935.14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 491 605.72	1 026 565.90	1 465 039.82	1 467 563.03

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017
PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	323 575.97	323 575.97
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-31 608.01	-29 845.64
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	18 679.86	-1 762.37
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	540 928.45	557 637.83
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	851 576.27	849 605.79
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	372 494.29	372 211.79
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 946.32	3 100.86
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 467.53	18 223.05
Dettes fiscales et sociales	28 334.97	31 379.86
Redevables créditeurs		1 576.67
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 533.42
Autres dettes		3 207.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	186 220.44	185 724.59
TOTAL (V)	613 463.55	617 957.24
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 465 039.82	1 467 563.03
(1) Dont à plus d'un an		328 963.00
(1) Dont à moins d'un an	613 463.55	288 994.24
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3.53	
(3) Dont emprunts participatifs		

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

Du 01/09/18 Du 01/09/17
au 31/08/19 au 31/08/18

PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	262 712.74	251 639.86
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	577 557.88	518 178.94
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	28 419.48	23 803.60
Cotisations	1 925.00	2 395.00
Autres produits (hors cotisations)	0.95	5.69
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	870 616.05	796 023.09
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	2 198.10	1 600.51
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	25 474.60	23 764.52
Variation de stocks d'approvisionnements	-187.84	-893.85
Autres achats et charges externes *	213 907.26	183 313.91
Impôts, taxes et versements assimilés	11 895.38	8 090.90
Salaires et traitements	388 866.12	364 180.55
Charges sociales	149 954.87	157 878.46
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	74 758.95	71 234.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 024.89	9 495.93
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	623.72	2 372.95
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	876 516.05	821 038.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-5 900.00	-25 015.30
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée		(III)
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré		(IV)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		0.17
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	295.38	321.44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	295.38	321.61
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 077.03	13 403.71
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	12 077.03	13 403.71
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-11 781.65	-13 082.10

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 952.72	4 949.26
Sur opérations en capital	38 510.91	36 331.78
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	46 463.63	41 281.04
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 102.12	4 946.01
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	10 102.12	4 946.01
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	36 361.51	36 335.03
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	18 679.86	-1 762.37
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	917 375.06	837 625.74
TOTAL DES CHARGES	898 695.20	839 388.11
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	18 679.86	-1 762.37
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	18 679.86	-1 762.37
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	13 136.52	12 020.42
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		2 827.36
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		3 086.38
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	36 361.51	36 335.03



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019 dont le total est de 1 465 039.82 Euros,, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 18 679.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/11/2019.

L'effectif est de 128 élèves à la rentrée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 1999.01 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériels et outillages industriels	10 ans
- Matériels et outillages	10 ans
- Matériel pédagogique	3 à 10 ans
- Mobilier d'enseignement	5 à 10 ans
- Mobilier d'internat	3 à 10 ans
- Matériel de bureau informatiqu	3 à 10 ans
- Aménagement de terrain	10 à 30 ans
- Mobilier de restauration	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. debut d'exercice	Augmentations date de réévaluation acquisitions
INCORPORABLES		Frais d'établissement et de développement		
		TOTAL		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		
		TOTAL	2 160	298
		Terrains	240 369	
		Sur sol propre	907 014	46 968
		Constructions		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	605 156	8 618
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	22 215	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
CORPORELLES		Autres immos corporelles	20 519	
		Matériel de transport	195 226	8 548
		Matériel de bureau & mobilier informatique	20 992	
		Emballages récupérables & divers		
		Immobilisations corporelles en cours		54 476
		Avances et acomptes		
		TOTAL	2 011 490	118 610
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence		
		Autres participations	6 176	24 125
		Autres titres immobilisés		
		Prêts et autres immobilisations financières	500	
	TOTAL	6 676	24 125	
	TOTAL GENERAL	2 020 326	143 033	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt. positif par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Reévaluation legale/Valeur d'origine	
INCORPORABLES		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles			2 458	
		TOTAL			2 458	
		Terrains			240 369	
		Sur sol propre			953 982	
	CORPORELLES		Constructions			
			Sur sol d'autrui			
			Inst. gal. agen. amé. cons			613 773
			Inst. techniques, matériel & outillage indust.			22 215
			Inst. gal. agen. amé. divers			
		Autres immos corporelles			20 519	
		Mat. bureau, inform., mobilier			203 774	
	Emb. récupérables & divers			20 992		
	Immobilisations corporelles en cours	53 831		645		
	Avances et acomptes					
	TOTAL	53 831		2 076 269		
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			30 302	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			500	
	TOTAL			30 802		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TOTAL GENERAL

53 831

2 109 528

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 160	28		2 188
Terrains		78 306	7 915		86 222
	Sur sol propre	229 299	26 839		256 138
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	406 605	25 223		431 827
Inst. techniques matériel et outill. industriels		8 892	2 222		11 114
	Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	20 519			20 519
	Mat. bureau et informatiq., mob.	156 961	11 718		168 679
	Emballages récupérables divers	18 957	814		19 771
	TOTAL	919 539	74 731		994 269
	TOTAL GENERAL	921 698	74 759		996 457

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
		TOTAL			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	24 478	9 025	3 395	30 109
	Autres provisions pour dépréciation				
		TOTAL	24 478	9 025	3 395
	TOTAL GÉNÉRAL	24 478	9 025	3 395	30 109
Dont provisions pour pertes à terminaison					
- d'exploitation		9 025	3 395		
Dont dotations & reprises					
- financières					
- exceptionnelles					
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES STOCKS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	6 337.31	6 525.15	6 337.31	6 525.15
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	6 337.31	6 525.15	6 337.31	6 525.15

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		500		500
	Clients douteux ou litigieux		47 128	47 128	
	Autres créances clients		16 803	16 803	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		142	142	
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	214 633	214 633	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		14 968	14 968	
	Charges constatées d'avance		18 571	18 571	
	TOTAUX	312 745	312 245	500	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	18 571
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	18 571

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 185
Autres créances	229 601
Disponibilités	149
TOTAL	231 935

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	323 575.97			323 575.97
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	-29 845.64		1 762.37	-31 608.01
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-1 762.37	1 762.37		
Subventions d'investissement non renouvelables	557 637.83	21 801.53	38 510.91	540 928.45
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	849 605.79	23 563.90	40 273.28	832 896.41

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	372 494	52 082	166 906	153 506
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	20 468	20 468		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	25 302	25 302		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 033	3 033		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	186 220	186 220		
TOTAUX	607 517	287 105	166 906	153 506
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 108			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	42 748			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance portent sur les éléments suivants :

- Cotisations adhérent à la MFR versées avant le 31/08/2019 pour les élèves au titre de l'année scolaire 2019-2020 en totalité (soit 1 200 €).
- Subvention pour l'achat des manuels scolaires perçue avant le 31/08/2019 au titre de l'année scolaire 2019-2020 en totalité (soit 1 560 €).
- Subvention ministère de l'agriculture 2019 pour 1/3 car versée à l'année civile (soit 179 198 €).
- Indemnités journalières à régulariser (soit 154.53 €)
- Remboursement d'assurance sur travaux non réalisés (soit 740 €)
- Règlements à percevoir sur scolarité 2015 déjà passée en pertes (1 374 €)
- Avances sur séjour Maroc Octobre 2019 (soit 1983 €)

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	186 220
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	186 220

CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	428
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 238
Dettes fiscales et sociales	2 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	9 918

ENGAGEMENTS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

INDEMNITE DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2.00 %
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1.00 %

Aucune provision d'Indemnité de Fin de Carrière n'est comptabilisée sur l'exercice.

Les engagements sont évalués en application de la recommandation n°2013-02 de l'ANC.

La méthode retenue est la méthode n°2 - évaluation en annexe - de la recommandation n°2013-02 de l'ANC.

Le calcul fait permet d'estimer les montants suivants :

- Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 88 186 euros (80 649 € en 2018)
- Valeur probable des indemnités à verser : 69 016 euros (62 977 € en 2018)
- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 49 163 euros (44 691 € en 2018)
- Dette actuarielle : 24 367 euros (22 131 € en 2018)
- Charge normale de l'exercice : 2 236 euros (1 434 € en 2018)

Les hypothèses retenues pour le calcul sont

L'augmentation annuelle des salaires est de 1% Constant pour les catégories Cadres et Non Cadres.

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).

Taux charges sociales : 45% pour les cadres - 40% pour les non cadres

ENGAGEMENTS REÇUS

La mairie de Plérin a cautionné l'emprunt souscrit et reste engagé pour le montant restant du à la clôture, soit 298 060€.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 8 575 € est garanti par une caution de la ville de Plérin pour le capital restant dû à la clôture de l'exercice.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 22 323 € est garanti par des comptes de titres à hauteur de 47 225 €.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 43 108 € est garanti par des comptes de titres à hauteur de 24 000 €.

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

DD0023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission assurée par le cabinet KPMG de Plérin

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
KPMG	3 526	3 560
TOTAL	3 526	3 560

LES EFFECTIFS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La directrice est salariée de l'association.

Le Président et le Trésorier ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction au sein de la Maison Familiale Rurale de Plérin.

LES EFFECTIFS

	31/08/2019	31/08/2018
Personnel salarié :	12.80	13.23
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Salariés	12.80	13.23
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
FOURNISSEURS DIVERS TELEPHONE ELEVE - ROUVRAIS M.	133	
JATHIERES M. REPAS FORMATION	20	
LA VILLE DAVY REPAS EXAMEN	144	
SAGEMCOM REPRISE PHOTOCOPIEUR SAGEMCOM	238	
SUBVENTION INFORMATIQUE NON PERCUE	1 602	
MFR LOUDEAC SCOLARITE ANTERIEURE	322	
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		50
REMISE CHEQUE INT RETARD		71
virement FSL CHEM - Gain exceptionnel		110
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		50
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
CARIOU/LEBERRE HUISSIER INT RETARD		41
REMISE CHEQUE INT RETARD		53
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		60
PHILPPART MATHEO GAIN SCOLARITE		270
LE MARREC GAIN SCOLARITE		63
REMISE CHEQUE INT ECHUS RETARD		13
JEHAN GAIN SCOLARITE		127
RIOU LENA GAIN SCOLARITE		67
Amortissements Pour le compte 1310000000		37 726
Cession (Mise au Rebut - HS) 1310000000-155-REGION SUBVENTI		131
Cession (Mise au Rebut - HS) 1310000000-156-REGION ORDINATE		369
Cession (Mise au Rebut - HS) 1310000000-157-SUBVENTION ORDI		286
TOTAL	2 458	39 607

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
DINCU Patr HUILE ALIMENTAIRE	14		
COLLET Mon VENTE CHAISES	40		
F+D+RATI REPAS CA	54		
F+D+RATI TIMBRES	8		
F+D+RATI REPAS AG FEDE	94		
HEBERT Pat REFACTURATION PAIN	41		
LE MARREC REGU AIDE RESTAURATION	12		
MAISON FAM RBST IK LUC - MFR RUMENGOL -	31		
FD22 AFFRANCHISSEMENT	40		
VERSEMENT ESPECE FLEURS RABET L.	121		
ELIOT Nico DEGRADATION BANDE SIGNALÉTIQUE	129		
FONDS NAL D'ASSURANCE VIR SEPA FONDS NAL D'ASSURANCE	414		
FAFSEA FORMATION GUIGUEN R.	1 034		
FAFSEA FORMATION GUGUEN R.	749		
FAFSEA - FORMATIONS COMPL PLAN FORM	2 287		
FAFSEA - FORMATIONS FORMATION DINCU S.	172		
FAFSEA - FORMATIONS FORMATION GUIGUEN R.	642		
FAFSEA - FORMATIONS PRODUIT EXCEPTIONNEL ANTERIEUR	504		
FAFSEA VIR SEPA FONDS NAL D'ASSURANCE	1 691		
FAFSEA VIR SEPA FONDS NAL D'ASSURANCE	1 747		
FONDS NAL D'ASSURANCE FORMATION GUIGUEN R.	1 034		
Produits à recevoir Rbst Form Jathière 04/19	250		
Produits à recevoir Rbst Form Denoual-07/19	564		
Produits à recevoir Rbst Form Person 07/19	564		
Produits à recevoir Rbst Form Cochet 04/19	300		
Produits à recevoir Rbst Form Guiguen 04/19	300		
Produits à recevoir Rbst Form dincu 02/19-03/19	1 082		
Produits à recevoir Rbst Form camper 02/19-03/19	1 082		
Produits à recevoir Rbst Form+sal Guiguen 03/19-05	448		
Produits à recevoir Rbst Form Le Mée	250		
Produits à recevoir Rbst Assurances réparation sin	-8 334		
Produits à recevoir RBST ASSURANCE GROUPAMA	-2 449		
ASSURANCE TRAVAUX NON FAITS	8 334		
REMISE CHEQUE GROUPAMA - RBT DEGATS AVEI	7 594		

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

REMISE CHEQUE non fait couverture	740
GROUPAMA RBST PERTE DENREE	168
GROUPAMA AVEI non fait couverture	-740
Produits à recevoir RBST ASSURANCE GROUPAMA 2018-N	2 159
IJ A REVERSER RBST IJ SALAIRES (NPC)	320
Paye de nov. 18 MSA - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-320
MSA - IJ LE BRIS MC VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	155
MSA - IJ LE BRIS MC OMIS-REGU SALAIRE 10/19	-155
LIV TELECOM RBST COMMUNICATIONS ORANGE	769
Factures à établir RBST HEXATEL CONTRAT TC 7*99.1	694
Factures à établir RBST HEXATEL COMMUNICATIONS	394
TOTAL	25 025

